

Les directives anticipées : obligation légale ou opportunité relationnelle ?

9h : Accueil et présentation de la journée

9h15 : Les directives anticipées

Un nouveau droit ? Dr Pascale Vinant, médecin en soins palliatifs.

De quelle autonomie parlons-nous ? Mme Agata Zielinski, philosophe.

11h : Table ronde, retour d'expériences, questions, réflexions

Dr Valérie Duchene, Sclérose latérale amyotrophique et soins palliatifs

Dr Thomas Le Samedy, Le domicile

Mme Loren Seneson, L'EHPAD

Dr Philippe Ritter, Dans un service d'urgences

14h : Travail en atelier. Recherche de points de repères

- 1. À l'EHPAD**
- 2. À domicile et en soins de ville**
- 3. En situation de maladie chronique**
- 4. En formation**

16h : Retour des ateliers

16h45 : Conclusion. Qu'est-ce que cette journée a changé pour moi ?

Ouvert à tout professionnel, usager, patient

Inscription **gratuite et obligatoire** avant le 20/03/2018, nombre de places limitées
par mail ou par courrier, en indiquant nom, prénom, email, profession
avec le choix de l'atelier de l'après-midi

ERERC – CHRU Tours – 2 bd Tonnellé 37044 Tours Cedex 9

Tél.: 02 18 37 08 50 espace-ethique@chu-tours.fr